



C A M P A G N E
ALIMENTERRE



FICHE PÉDAGOGIQUE - LA FACE CACHÉE DES AGROCARBURANTS



Comité Français pour
la Solidarité Internationale
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 88 50

www.cfsi.asso.fr
www.alimenterre.org
www.festival-alimenterre.org



LA FACE CACHEE DES AGROCARBURANTS

D'An **BACCAERT**, Nico **MUÑOZ** et Cristiano **NAVARRO** /
Autoproduction / 32' / 2011

Synopsis



A l'ouest du Brésil (Mato Grosso do Sul), les indiens Guarani-Kaiowá ont perdu 90 % de leur territoire depuis 1915. Après le bétail et le soja, leur cauchemar est devenu l'expansion des cultures de canne à sucre pour la production d'éthanol. La faim s'installe, un comble pour ce peuple dont la variété des aliments faisait autrefois l'admiration. Aujourd'hui confinés dans des réserves, ils se battent pour retrouver leurs droits et leurs terres.

Biographie et intention du réalisateur

An BACCAERT est née en Belgique en 1972. Elle est diplômée d'un master en communication et politique européenne. Elle a travaillé plus de 10 ans à la télévision belge. En 2006, An part vivre en Argentine où elle travaille en tant que journaliste freelance pour la télévision nationale, la radio et la presse écrite jusqu'en 2009. En 2012, elle devient la porte parole pour le Secrétaire d'Etat socialiste belge pour la lutte contre la fraude. Elle se dit idéaliste, optimiste et rêveuse toujours prête à se lancer dans des missions impossibles. Ces principaux films sont « La face cachée des agrocarburants » et « Het Nieuwe zoet » (« Le nouveau sucre » en français, 2011) sur la Stévia.

Cristiano NAVARRO est né en 1976 au Brésil. Il est journaliste et a travaillé en tant qu'éditeur pour le journal du Conseil Indien. En 2006, il devient le coordinateur d'une campagne de sensibilisation continentale sur le peuple indien Guarani Kaiowá en collaboration avec Via Campesina. Il a également été pigiste pour l'organisation du Travail, Amazon Watch, d'Amnesty International. Enfin, il est impliqué depuis 13 ans dans les mouvements sociaux et les médias alternatifs.

Nicolas MUNOZ est né en 1978 en Argentine. C'est un caméraman expérimenté et un producteur. Il débute sa carrière en 2001 au sein d'un média de masse, l'ORT Institute comme producteur. Puis en 2002, il est recruté par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) en France. Il a travaillé 11 ans en tant que pigiste pour des reportages. Il a notamment couvert le sauvetage des mineurs chiliens en octobre 2010 pour la télévision chinoise. Ces principaux films sont « Notre résistance » et « Plan C-14 ».

An a été confrontée pour la première fois à la réalité quotidienne des coupeurs de canne à sucre en 2004 lors d'un voyage. L'extrême pauvreté de ces personnes l'a beaucoup touchée ainsi que les conditions de cultures. Après son arrivée en 2006 en Argentine, l'énergie que les gouvernements mettent pour promouvoir les agrocarburants l'a intriguée. Elle commence alors des recherches sur lesquelles se greffe une demande d'article d'un magazine argentin sur l'impact du bioéthanol sur les indiens Guaranis dans l'état du Mato Grosso Del Sul au Brésil. Elle se rapproche alors de l'ONG FIAN qui facilite l'accès à la presse dans la zone. Elle rencontre alors Cristiano et Nicolas. Cristiano avait déjà (depuis 2002) rencontré les indiens Guaranis-Kaiowá et la campagne de sensibilisation qu'il coordonne en 2006 renforce son intérêt pour ce peuple et leur défense. Pour lui comme pour An et Nicolas, le film est un outil de lutte contre la progression du modèle agroindustriel, aux conséquences néfastes pour l'environnement et les hommes. En effet, le film dénonce la disparition des indiens Guaranis-Kaiowá provoquée par l'expansion des cultures destinées aux agrocarburants, soutenue par le



gouvernement brésilien. Cristiano pense que seule une société civile éclairée peut avoir assez de poids pour changer les choses.

Grâce à l'œil de photographe de Nicolas, le film est plein de détails et de métaphores. Une des scènes du film qui a le plus marqué An et Nicolas est la scène où les indiens Guaranis font la queue devant le camion d'aide alimentaire pour s'approvisionner en nourriture. Nicolas s'est senti très triste devant cette image. L'ignorance et le cynisme de la représentante de l'industrie, Géraldine Kutis, qui dit « que le ciel est la seule limite » et rit, a également affligé An.

N'ayant aucun budget, le tournage du film a été quelque peu difficile. Ils ont pu compter sur l'aide et l'enthousiasme de nombreuses personnes qui ont du parfois se mettre en danger pour leur servir de guide. En effet, la zone de tournage est une zone de tension à la frontière avec le Paraguay où règnent les trafiquants de drogues et d'armes et les grands propriétaires terriens. De nombreux dirigeants locaux ont été abattus et de nombreuses menaces pèsent sur les partisans Guaranis.

Pour le moment, An, Nicolas et Cristiano se concentrent sur la promotion et la diffusion du film. Nicolas boucle le tournage d'un documentaire sur le hip hop en Argentine vu comme un instrument de lutte sociale et de résistance. An est très engagée en tant que porte parole auprès du gouvernement belge sur la lutte contre les fraudes.

Contexte

Qui sont les Guaranis ?

□ *Un peu d'histoire*

Les Guaranis rassemblent différentes ethnies vivant au Brésil, en Argentine, au Paraguay, en Uruguay et en Bolivie. On distingue les indiens Guaranis-Kaiowá (peuple de la forêt), les plus nombreux, les Guaranis-Ñandeva et les Guaranis-M'byá.

Ils occupaient jusqu'à la conquête espagnole un vaste territoire étendu de la côte sud du Brésil au fleuve Paraguay. A l'arrivée des espagnols, l'expansion de la communauté Guarani s'est arrêtée. Ils furent l'un des premiers peuples à entrer en contact avec les occidentaux. Les Guaranis vivent de chasse, de pêche, de cueillette et d'horticulture.

Les Guaranis sont profondément spirituels. De nombreuses communautés ont une maison de prières et un leader religieux, dont l'autorité est fondée sur le prestige plutôt que sur le pouvoir. Ils placent la terre au-dessus de tout. Ce peuple a longtemps migré en quête de « la terre sans mal », paradis terrestre où il pourrait vivre en toute sérénité et où les âmes reposeraient en paix. L'expulsion actuelle des Guaranis de leurs terres est une véritable insulte à leurs croyances.

□ *Les Guaranis aujourd'hui*

Dans l'Etat du Mato Grosso do Sul (sud Ouest du Brésil), près de 27 500 Guaranis-Kaiowá sont victimes de violations constantes de leurs droits. Ils ont perdu plus de 90 % de leur territoire ancestral au profit de l'élevage et des cultures de soja et de canne à sucre. Les Guaranis sont depuis le début du 20^e siècle, regroupés dans des réserves qui deviennent surpeuplées. Celle du Dorados regroupe 12 000 personnes sur 3 000 hectares. Quelques rares Guaranis vivent dans la jungle nord du Paraguay et sont menacés par la déforestation. Ces expulsions poussent la population au suicide. Depuis 1986, 517 Guaranis se sont donnés la mort. La plupart sont des jeunes de moins de 25 ans qui souffrent d'un manque d'appartenance. Ils ne se reconnaissent plus dans leur communauté mais ne sont pas intégrés dans la population non indienne. Le plus jeune

avait 9 ans. Cet acte est extrême pour un indien Guarani car selon leur croyance, une âme ne trouve pas le repos si la mort est provoquée.

Ce phénomène montre les conditions difficiles dans lesquelles vivent les Guaranis. Qu'ils soient entassés dans des réserves ou installés dans des camps de fortune au bord des routes, les Guaranis sont très pauvres. La réduction de leur territoire ne leur permet plus de subvenir à leurs besoins. En 2004, suite au décès de 21 enfants malnutris, le gouvernement brésilien a dû mettre en place un plan d'aide alimentaire pour aider les familles les plus démunies. Depuis 2005, 53 enfants sont morts des mêmes séquelles. Les hommes sont obligés d'aller travailler dans les plantations de canne à sucre pour une bouchée de pain, afin d'avoir un revenu. Les conditions de travail des indiens dans les plantations sont misérables. Une société productrice d'éthanol a dû fermer suite à un contrôle des autorités sanitaires car les conditions de vie des travailleurs étaient proches de l'esclavage.

« Dépendre de l'aide gouvernementale, c'est comme avoir une arme pointée sur notre tempe - cela nous empêche de nous tenir debout » Les leaders Guarani Kaiowá

□ Une lutte pour récupérer leur terre ancestrale

« Ils ne pourront jamais nous faire taire ni abandonner notre lutte pour la récupération de nos terres ! C'est un chemin sans retour ! », Déclaration des Indiens Guarani lors d'un Aty Guasu, (rassemblement indiens), août 2011.

Les Guaranis revendiquent leur droit à récupérer les terres ancestrales. La lutte est engagée entre les chefs de communauté et les grands propriétaires fonciers, David contre Goliath.

Il semble que la stratégie des propriétaires brésiliens soit d'abattre les chefs, afin de déstabiliser les communautés. L'exemple le plus marquant est l'assassinat de Marcos Veron, chef Guarani à Taquara¹. En avril 1997, lassé du silence gouvernemental malgré une pression exercée depuis des années de la part des Guaranis pour récupérer leur territoire, Marcos décide de retourner avec sa communauté sur les terres du ranch d'où ils avaient été chassés. Ils commencent à y reconstruire des maisons et à y planter des jardins. Le fermier qui occupe leurs terres porte plainte et un juge ordonne l'expulsion des Indiens. En octobre 2001, plus d'une centaine de policiers armés et de militaires expulsent à nouveau les Guaranis qui finissent par s'installer sous des bâches en plastique le long d'une route. Alors qu'il est encore à Taquara, Marcos déclare *« Là est toute ma vie, là se trouve mon âme. Si vous me privez de cette terre, vous me prenez ma vie »*. Ses mots prophétiques car en 2003, alors qu'il tente pacifiquement de retourner sur sa terre, il est frappé par les hommes de main du fermier. Il meurt quelques heures plus tard. Suite à une audience tenue début 2011, les trois hommes jugés pour son assassinat sont acquittés d'homicide, mais reconnus coupables de crimes mineurs.



Selon FIAN, 76 indiens ont été tués en 5 ans (48 sont des Guaranis-Kaiowá).

¹ Ville brésilienne de la mésorégion métropolitaine de Porto Alegre, capitale de l'État du Rio Grande do Sul.



□ *Quel espoir pour les Guaranis-Kaiowá ?*

En août 2011, à Paso Piraju pendant un Aty Guasu (rassemblement indien), les Guaranis ont exprimé leur volonté de lutte et leur détermination à récupérer leurs terres. Quelques mois plus tôt, ils s'étaient adressés aux trois pouvoirs de l'Etat brésilien mais sans succès. Certaines organisations comme FIAN, soutiennent et aident les indiens Guaranis dans leur combat.

Fin 2011, le Vice-procureur général de la République a qualifié la situation des Guaranis-Kaiowá de tragique. Le Sous-procureur de la République considère que ces indiens sont les victimes du manquement du gouvernement brésilien qui ne satisfait pas à ses obligations nationales et internationales en refusant de rendre les terres aux Guaranis pour qu'ils puissent y vivre dignement. Le gouvernement brésilien et les investisseurs fonciers bafouent les droits économiques et sociaux des Guaranis.

Or, la constitution brésilienne de 1998 déclare que « les terres occupées traditionnellement par les indiens sont leur propriété définitive. Il est à la charge de l'Etat fédéral de les délimiter, de les protéger et de faire respecter tous les biens » (article 231). De plus, l'article 14 de la convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux, ratifiée par le Brésil, abonde en ce sens et précise que « les droits de la propriété et de possession doivent être reconnus sur les terres occupées traditionnellement ». Le Sous-procureur de la République incite à repenser l'intervention dans le Mato Grosso do sul. Cependant, les intérêts économiques des grandes entreprises nationales ou multinationales continuent de prévaloir sur les droits fondamentaux des Guaranis-Kaiowá.

Une lueur d'espoir existe grâce à la volonté du Conseil de la défense des Droits de la personne humaine (CDDPH) de remettre sur pied la Commission Guarani-Kaiowá (2007) au sein du Secrétariat des Droits de l'Homme de la Présidence de la République. L'objectif est de coordonner et d'assurer le suivi des activités des organismes fédéraux, en particulier dans le Dorados où la situation indienne est la plus critique.

Enfin, le 12 décembre 2011, un arrêté ministériel résumant le rapport de délimitation du territoire Guarani-Kaiowá de Panambi (municipalité de l'état Rio Grande do Sul) a été publié. Mais le processus de régularisation des territoires ne pourra avancer que lorsque 5 autres arrêtés ministériels de ce type auront été publiés. La démarche est extrêmement lente puisque le gouvernement investissant sans la relance de la croissance, ne voit pas les Indiens comme moteur pour l'économie du pays. Ils sont parfois même considérés comme une entrave au développement.

Agro ou biocarburants ?

L'industrie utilise plutôt le terme « biocarburant », qui sous-entend que ces derniers sont produits à partir de matière biologique. Les associations et les agronomes emploient le terme « agrocaburant », pour faire comprendre que l'origine est agricole. L'Union européenne utilise le terme « biocarburant ».

Il existe trois filières :

- la **filière huile** : les biodiesels sont produits à partir de plantes oléagineuses (huile de palme, colza, soja, jatropha, tournesol, etc.). Leur huile est prélevée par pressage à froid ou à chaud par un solvant organique. Elle n'est pas utilisée telle quelle dans les moteurs mais sous forme d'un dérivé, l'ester méthylique d'huile végétale (EMHV)², mélangé à du diesel (en France : 7 % pour le gazole B7 et 30 % pour le gazole B30).

² La viscosité relativement élevée de l'huile pure nécessite l'usage d'un moteur adapté.



- la **filière alcool** : les bioéthanol sont des alcools provenant de la fermentation du sucre issu des plantes sucrières (canne à sucre et betterave) ou de l'hydrolyse³ d'amidon contenu dans les céréales (maïs, blé). Ils sont mélangés de 5 à 85 % en volume à de l'essence.
- La **filière gaz** : fermentation anaérobie (sans oxygène) de matières organiques animales ou végétales riches en sucres (amidon, cellulose, plus difficilement les résidus ligneux) par des micro-organismes, produit du méthane. Celui-ci est le composant principal des **biogaz**.

Les agrocarburants issus des filières huile et éthanol sont dits de première génération. Ceux de seconde génération sont faits à partir de sous-produits végétaux (tiges de blé ou de maïs) ou de plantes spécialement cultivées (peupliers). Des études sont en cours pour une troisième génération d'agrocarburants produits à partir d'algues.

Une majorité des agrocarburants de première génération est produite à très grande échelle, sur de vastes exploitations, avec des méthodes industrielles. Ils sont distincts des agrocarburants durables de proximité, cultivés à petite échelle par des agriculteurs familiaux (voir paragraphe sur les solutions possibles).

Agrocarburants et économie

Sur les marchés internationaux, il faut faire la distinction entre le bioéthanol, le biodiesel et les biogaz. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la production mondiale d'agrocarburants a été multipliée par 6 entre 2000 et 2010 (de 16 Mm³ à 100 Mm³) et devrait encore augmenter d'ici 2020 (x3 en Europe).

Les États-Unis ont un taux actuel d'incorporation de 5,3 %, qui devrait passer à 8,5 % en 2020. Ils sont les premiers producteurs mondiaux d'agrocarburants depuis 2006, grâce à des subventions massives (réduction de taxes internes pour le marché américain ou à l'exportation) de plus en plus contestées dans le pays. La capacité de production du pays est passée de 6,4 Mm³ en 2004 à 41 Mm³ en 2006⁴. Le biodiesel a été très exporté vers l'Europe jusqu'à la mise en place des mesure antidumping de l'UE en 2008.

Le Brésil a un taux actuel d'incorporation de 5 % de biodiesel et 25 % d'éthanol, qui devrait passer à 70 % en 2020. Il est historiquement le premier producteur d'éthanol (26,3 Mm³ en 2012) et le premier producteur mondial de sucre dont la moitié de la production est transformée en éthanol. Celle-ci est très compétitive car l'énergie utilisée provient des résidus de canne à sucre (bagasse). Cependant, les deux dernières années de récolte de canne n'ont pas été bonnes et ont empêché le pays d'exporter. Le pays développe également la production de biodiesel, qui est estimée à 1,6 Mm³⁵.

A eux deux, les Etats-Unis et le Brésil fournissent les deux tiers de la production mondiale d'agrocarburants (en particulier d'éthanol). Les autres pays producteurs sont la Chine, le Canada, la France et l'Allemagne, mais aucun ne produit plus de 3 % de la production américaine d'éthanol.

Malgré les grandes quantités produites, les agrocarburants ne représentent que 2,5 % des carburants utilisés dans les transports routiers. L'éthanol est prédominant (75 %⁶) grâce aux Etats-Unis et au Brésil. En effet, dans ces pays, toute l'essence vendue doit être mélangée à de l'éthanol et toutes les stations-services doivent aussi bien vendre de l'éthanol pur, que des mélanges à base d'éthanol. A l'instar du Brésil, l'autorisation de combiner les agrocarburants et les carburants automobiles a été votée dans au moins 20 états et provinces du monde ainsi que dans deux pays : la Chine et l'Inde. L'Union

³ Décomposition d'un corps par l'action de l'eau.

⁴ Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012, p12.

⁵ Estimation de la Cour des comptes.

⁶ Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012, p.8



européenne (UE) a quant à elle fait le choix du biodiesel dont elle produit plus de la moitié. D'après le rapport de la Cour des comptes de janvier 2012, en France **un peu moins de 6 %** de la surface agricole utile (SAU), soit 1,7 Mha en 2010⁷, est consacrée aux agrocarburants (1,45 Mha pour le biodiesel et 250 000 ha pour l'éthanol). L'Indonésie et la Malaisie sont également en train de devenir des acteurs majeurs sur les marchés des biodiesels.

EXEMPLES D'OBJECTIFS D'INTEGRATION D'AGROCARBURANTS

Pays	Objectifs
Australie	350 millions de litres d'agrocarburants en 2010
Bolivie	20% de biodiesel en 2020
Brésil	5% de biodiesel en 2010; 25% d'éthanol blend dans l'essence
Canada	5% dans l'essence en 2010 et 2% dans diesel en 2012
Chine	12 millions de tonnes de biodiesel en 2020
Inde	20% d'agrocarburants en 2017
Indonésie	5% d'agrocarburants en 2015; 15% d'éthanol et 20% de biodiesel en 2025
Jamaïque	20% d'agrocarburants en 2030
Japon	800 millions de litres en 2018
Malaisie	5% dans un futur proche
Mozambique	10% d'éthanol et 5% de biodiesel en 2015
Nouvelle Zélande	3.4 % d'agrocarburants en 2012
Philippines	5% d'agrocarburants en 2011 et 10% d'éthanol en février 2012
Afrique du Sud	4.5% d'agrocarburants en 2013
Thaïlande	3% de biodiesel en 2011; 8.5 millions de litres de biodiesel produit en 2012
Etats-Unis	130 milliards de litres/an d'agrocarburants nationaux en 2022; 3.4 milliards de litres/an en 2017
Zambie	5% d'éthanol et 10% de biodiesel en 2011

Tableau 1: Exemple d'objectifs d'intégration d'agrocarburants (Source Sylvain Aubry, consultant)

Agrocarburants et politiques publiques et nationales de soutien

Les règles qui régissent la production, les importations, la distribution et la consommation sont nombreuses. Au plan international, il existe des droits de douanes appliqués en partie sur les agrocarburants. Les oléagineux sont libres de droits pour des raisons historiques. Le bioéthanol pur est protégé en tant que produit agricole mais ne l'est plus lorsqu'il est mélangé.

□ *Politique européenne*

La politique européenne en faveur des agrocarburants a été lancée en 2003 par l'UE. Une première réforme a eu lieu en 2009 par l'adoption de la directive ENR sur « la promotion de l'utilisation d'énergies produites à partir de ressources renouvelables ». Son objectif est que d'ici 2020, 20 % de l'énergie consommée en Europe proviennent de ressources renouvelables. Dans le secteur des transports, la part des agrocarburants est fixée à 10 %.

En 2008, elle n'était que de 3,3 %. Pour arriver à son objectif, l'UE verse de coûteuses subventions pour encourager la production d'agrocarburants mais doit surtout recourir à des importations massives d'Europe orientale (Russie, Ukraine, etc.), d'Amérique du Sud (Brésil) et d'Afrique. Selon l'Institut pour la Politique Environnementale Européenne

⁷ La surface totale consacrée aux plantes oléagineuses est supérieure (2,2 Mha) puisqu'une grande partie de la production est consacrée à l'alimentation humaine. La production d'éthanol à partir du blé est marginale par rapport à la production française totale (4,4 %). Il en est de même pour le maïs et la betterave.



(IEEP), aujourd'hui, parmi les agrocarburants consommés, 72 % sont du biodiesel dont 41 % sont importés et 28 % sont du bioéthanol dont 50 % provient de l'étranger. D'après la Banque Mondiale, la part des importations continuera d'augmenter à hauteur de 50 à 60 % d'ici 2012. L'objectif de 10 % est remis en question vis-à-vis de l'indépendance énergétique de l'Europe et des conséquences dans les pays en développement (accaparement des terres, violation des droits de l'homme).

D'autres directives s'ajoutent à la directive ENR et fixent de nombreux principes. Les soutiens fiscaux sont autorisés à condition de ne pas entraîner de surcompensation de l'écart de coûts de production par rapport aux carburants fossiles. Il arrive souvent que les gouvernements payant la différence. Les agrocarburants doivent répondre à des critères de durabilité définis dans la directive ENR en matière d'énergies renouvelables. Les niveaux d'incorporation minimum sont recommandés : 5,75 % en Pouvoir Calorifique Interne (PCI)⁸. Pour rappel, Le PCI des agrocarburants est inférieur à celui des carburants fossiles (-34 % pour l'éthanol et -8,5 % pour le biodiesel). A volume égal, une voiture consommant des agrocarburants réalisera une plus petite distance qu'une voiture à essence.

Par ailleurs, il existe également un projet de fiscalisation de l'énergie qui consisterait à taxer en fonction des émissions de CO₂ et l'énergie réelle qu'un produit permet d'obtenir.

Fin septembre 2012, les commissaires à l'énergie et au climat ont officiellement proposé à la Commission européenne de limiter à 5% le taux d'incorporation d'agrocarburants de première génération d'ici 2020. Les 5% restants devront être atteints via d'autres sources d'énergies renouvelables dans le secteur des transports (y compris via l'incorporation d'agrocarburants dits « avancés »). Rien n'est encore acquis, la proposition n'est pas votée.

o *Politique française*

Les lois françaises sur ces questions sont rassemblées dans le « Plan Biocarburants » de 2005. Il repose sur trois piliers : réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO₂ des transports, renforcer la sécurité d'approvisionnement et offrir une diversification aux productions agricoles. Les objectifs français vont au-delà des ambitions européennes mais ne sont pas compatibles avec les contraintes techniques et la réalité des infrastructures de distribution. La stratégie même des industriels (pétroliers et constructeurs automobiles) n'est pas en accord avec le plan gouvernemental.

Les agrocarburants actuellement sur le marché sont incorporés aux hydrocarbures (essences et diesel). Le parc automobile français roule majoritairement au diesel. Le plan prévoit en 2010 un taux d'incorporation de 7 % en PCI (7,57 % en volume pour les biodiesels et 10,28 % pour l'éthanol). Ces taux sont supérieurs aux limites autorisées d'incorporation du diesel et de l'essence super sans plomb 95. Si ces taux ne sont pas atteints, une taxe mise en place en 2005 sur les activités polluantes (TGAP) sera appliquée. En parallèle, les unités de production d'agrocarburants ont fait l'objet en 2005, d'une réduction significative de la TIC (37 €/hl pour l'éthanol et 33 €/hl pour le diesel). Au total, sur la période 2005-2010, les filières des agrocarburants ont reçu 2,65 milliards d'euros par défiscalisation (1,8 milliards d'euros pour la filière diesel et 0,85 milliards d'euros pour la filière éthanol⁹), essentiellement supportés par les consommateurs.

En matière d'incorporation de l'éthanol, le plan a été respecté jusqu'en 2009 (2010 pour le biodiesel). La filière éthanol a profité d'une exonération fiscale importante à ses débuts, qui l'a protégé des importations et d'un surcoût de production, lui permettant de couvrir majoritairement le montant des investissements. La fixation des prix des

⁸ C'est le nombre de kilomètre parcouru avec 1 litre de carburant. Le PIC des agrocarburants est inférieur à celui des carburants fossiles (-34 % pour l'éthanol et -8,5 % pour le biodiesel).

⁹ Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012, p 11.



matières premières servant à l'équilibre des comptes d'exploitation des unités de production a facilité le processus de soutien en créant un cours plus bas que celui des marchés. D'après la Cour des comptes, le bilan du soutien de l'Etat français est positif : 0,47 milliard d'euros¹⁰ ajoutés à 0,32 milliard d'euros de TGAP. La filière biodiesel après la création de la TGAP et grâce aux soutiens, a coûté au gouvernement 1,29 milliard d'euros¹¹. Le coût total des deux filières n'a pas dépassé 820 millions d'euros entre 2005-2010. Si les exonérations de Taxe Intérieure de Consommation¹² (TIC), anciennement Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Pétroliers (TIPP), sont prolongées jusqu'en 2015, leur cumul 2012-2015 atteindra 350 millions d'euros pour la filière éthanol et 170 millions d'euros pour la filière biodiesel. Sur cette même période l'Etat récupérera un surplus de taxes de plus d'un 1,5 milliard d'euros, toutes filières confondues, soit un solde positif de 0,98 milliard d'euros hors TGAP.

□ *Politique brésilienne*

Depuis 1938, le Brésil est engagé dans la production de bioéthanol mais c'est durant la dictature militaire (1964-1985), à la suite du choc pétrolier de 1973, que le pays lance un plan Proalcool. Dans le cadre du Programme d'Accélération de la Croissance (PAC), il est décidé d'investir massivement dans les productions de soja et de canne à sucre pour l'éthanol (soutien fiscal estimé à 1 milliard de dollars par an aujourd'hui¹³). A la fin des années 80, près des deux tiers du parc automobile (plusieurs millions de véhicules) sont alimentés avec de l'éthanol extrait de la canne à sucre (85 % éthanol, 15 % pétrole). 65 % des investissements en bioéthanol sont réalisés dans la région du Mato Grosso do Sul.

Le Ministère de l'Agriculture (MAPA) brésilien a déterminé en 2005, les orientations de la politique agro-énergie en association avec le Ministère des Sciences et Technologie (MCT), le Ministère du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur (MDIC) ainsi que celui de l'Energie et de l'Exploitation minière (MME). Ces orientations visent à :

1. développer l'agro énergie via l'expansion de la filière éthanol ;
2. implanter du biodiesel dans la chaîne de production. Nulle en 2005, la production atteint aujourd'hui 1,6 milliard de mètres cube ;
3. étendre de manière croissante des forêts pour la production d'énergie et l'utilisation des résidus de l'agroforesterie.

Le développement de ces filières ne doit pas affecter la production alimentaire humaine, en particulier pour les aliments de base. Les technologies utilisées doivent être compétitives, créer de l'emploi et respecter l'environnement. Le soutien fiscal est estimé par la Cour des Comptes à 1 milliard de dollars US par an.

Agrocarburants et insécurité alimentaire

□ *Hausse et volatilité des prix alimentaires*

Les cultures destinées aux agrocarburants remplacent souvent les productions agricoles vivrières, celles dont se nourrissent les populations des pays en développement. Il est reconnu que les agrocarburants ont leur part de responsabilité dans la hausse des prix de la crise alimentaire de 2008¹⁴. Seuls quelques gouvernements, Etats-Unis et Brésil notamment, subventionnant le développement de la production et de la consommation, refusent de l'admettre.

¹⁰ Différence entre la réduction du TIC et le supplément de taxes résultant du moindre pouvoir énergétique de l'éthanol.

¹¹ Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012, p22.

¹² La TIC est la principale taxe perçue en France sur certains produits énergétiques, notamment ceux d'origine pétrolière et les agrocarburants. Elle s'élève à 0,59 centimes d'euros.

¹³ Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012, p12.

¹⁴ Erard Pascal, « Nos voitures carburent-elles à la faim ? Pour une politique énergétique européenne respectant le droit à l'alimentation », CFSI, PKE et PSZ, mai 2012.



En effet, la Banque Mondiale a montré que la demande croissante en agrocarburants a favorisé la baisse des stocks de céréales. L'offre ne pouvant répondre à la demande, les prix ont de fait augmenté. Or, dans de nombreux pays, une majorité d'habitants consacrent la moitié de leurs revenus à l'alimentation. Cette augmentation les affecte durement.

□ **Accapement de terres et déplacements des populations**

Pour répondre à la demande en agrocarburants des pays développés, des terres cultivables sont acquises massivement dans les pays en développement. Un rapport de la FAO (2009) montre que dans 5 pays (Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali et Soudan), 2,5 millions d'hectares de terres ont été loués par les gouvernements à des investisseurs étrangers. La Banque Mondiale publie, en 2010, un rapport similaire qui établit que 56 millions d'hectares dans le monde ont été acquis par des investisseurs étrangers au pays d'achat (+70 % en Afrique). Ce phénomène contribue à un renchérissement du prix du foncier et réduit l'accès aux petits paysans. Ils n'ont plus la capacité de produire la nourriture pour alimenter leur famille et obtenir un revenu. Parallèlement, ils sont exposés à des expropriations, en particulier là où les droits fonciers ne sont pas clairement définis (Afrique et Amérique du sud).

Ce problème se complique de manière indirecte. En déviant une partie des productions agricoles vivrières vers ce nouveau secteur, les prix alimentaires augmentent. Les gouvernements se tournent vers les pays étrangers pour assurer leur sécurité alimentaire ou réaliser des investissements. Cela fait monter la pression sur les terres d'un cran. Les petits producteurs expulsés, par exemple des tribus indiennes brésiliennes, se retrouvent parqués dans des réserves ou déplacés de leur territoire.

Agrocarburants et environnement

Les agrocarburants ont longtemps bénéficié d'un a priori positif pour leur effet sur l'environnement. Ils lutteraient contre l'effet de serre. Aujourd'hui, ils sont accusés d'être encore plus polluants que le pétrole.

□ **Le bilan**

Alors que la politique de promotion des agrocarburants visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur des transports, les recherches actuelles montrent que leur utilisation provoque le contraire. L'ADEME a effectué deux études, une en 2002 plutôt positive, une autre en 2009/2010 plus mitigée. Ces études portent sur la filière colza pour la production de biodiesel et sur la filière betterave pour la production de bioéthanol. Voici les résultats :

	Bioéthanol	Biodiesel
Réduction GES / hydrocarbures (%)	49 à 72	59 à 90
Réduction de la consommation d'énergies fossiles (%)	18 à 85	68 à 84

Tableau 2 : Etude comparative des bioéthanol et biodiesel en matière de production et de consommation d'énergie (ADEME, 2010)

Ces chiffres sont contestés par les organisations protectrices de l'environnement et les organisations paysannes, qui considèrent que la méthode et les mesures ne tiennent pas compte des changements d'affectation des sols (CAS), responsables en partie de la déforestation mondiale. Au Brésil notamment, des hectares de forêt primaire sont déboisés pour permettre l'extension des cultures de canne à sucre et de soja. Les cultures vivrières remplacées par les agrocarburants, sont déplacées vers des terrains de forêt primaire défrichés pour leur laisser la place. Or, les forêts primaires sont des puits de carbone, c'est-à-dire qu'elles stockent le CO₂ de l'air. Leur destruction augmente les



émissions de gaz à effet de serre. La déforestation massive joue un rôle non négligeable dans les changements climatiques.

L'INRA, sous la demande de l'ADEME-Revue Internationale, a réalisé une Méta analyse de l'ensemble des publications scientifiques internationales sur la question des CAS et de leur impact sur l'environnement (485 publications étudiées). Cette Méta étude montre que sur plus de 25 % des évaluations collectées, le CAS conduit à lui seul à des émissions de GES liées à la production d'agrocarburants supérieures aux GES liés à l'utilisation de carburants fossiles de référence¹⁵. Pour tous types d'agrocarburants confondus, la valeur médiane s'élève à 48 grammes équivalent CO₂/MJ (soit 65 % de l'indicateur GES du carburant fossile de référence). Il faut ajouter à cela les coûts énergétiques de la production d'agrocarburants du champ au réservoir. Au total, les coûts énergétiques des agrocarburants en France, dépassent les limites autorisées par la directive européenne ENR.

De plus, de grands volumes d'eau sont également nécessaires pour irriguer les cultures. D'après un rapport des Nations-Unies sur les ressources en eau mondiale de 2009, il faut entre 1 000 et 4 000 litres d'eau pour produire un litre d'agrocarburant.

Quelles sont les pistes de solutions ?

Plusieurs organisations non gouvernementales et quelques grandes entreprises s'accordent pour dire qu'une régulation internationale sur les agrocarburants est nécessaire voire indispensable. Un rapport de juin 2011¹⁶, demandé par le G20 et écrit par la FAO et l'OCDE, recommande de supprimer les subventions en faveur des agrocarburants. Le 3 novembre 2011, trois grands groupes (Nestlé, PepsiCo et Unilever), confrontés eux aussi à la hausse des prix des matières premières, ont fait ensemble une demande identique au G20.

De plus les objectifs quantitatifs pour la production et la consommation concernant le secteur des transports devraient être abandonnés, puisqu'ils encouragent la spéculation sur les matières premières agricoles et ont de lourdes conséquences sur les populations vulnérables.

Néanmoins, toutes les cultures d'agrocarburants ne sont pas similaires. Dans certains pays comme en Inde ou en Afrique, des projets de filières courtes se développent à petite échelle, sur des terres marginales. Au Bénin, par exemple, le Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES) développe une filière de proximité d'agrocarburant à base d'huile de jatropha. Dans ce cadre-là, la culture de plantes destinées aux agrocarburants offre un revenu supplémentaire aux petits paysans, réduit la facture pétrolière du pays concerné et permet un accès à l'énergie dans les zones rurales isolées et pauvres. Le jatropha ou le sorgho doux, généralement utilisés dans ces filières, n'entrent pas en concurrence avec la production alimentaire : ils sont plantés en haies (bordures de champs) ou sur des surfaces n'excédant pas 5 % de la surface de chaque exploitation. De plus, leur bilan énergétique et environnemental est positif.

Une réglementation internationale permettrait de prendre en compte les spécificités de chaque situation.

Diffusion du film

Le film a beaucoup circulé dans les villages Guaranis-Kaiowá, ce qui était important pour les trois réalisateurs du film. Il a également été diffusé sur internet, dans les écoles, les associations grâce notamment au réseau de FIAN. Ce dernier a financé les sous-titrages

¹⁵ SADONES Patrick, « Agrocarburants, la dernière bataille ? », Confédération paysanne, 2012.

¹⁶ Price volatility in food and agricultural markets: policy responses, recommandation.



espagnols, allemands et français pour faciliter la diffusion internationale du documentaire.

La télévision belge a diffusé le film, ce qui a permis de payer la postproduction.

Les contacts de Cristiano NAVARRO ont permis au Sénat brésilien de visionner le film. Ce dernier a été également diffusé lors de la conférence Rio + 20.

Il a été sélectionné dans de nombreux festivals et notamment aux Rencontres des Cinémas d'Amérique latine à Toulouse en mars 2011.

Pour aller plus loin...

□ *Campagnes*

Campagne pour le droit des indiens Guaranis, FIAN, Peuples Solidaires, Amnesty International. Cette campagne est la continuation de la visite des représentants du CIMI en France, à l'invitation de FIAN France, en octobre 2008 sur Paris.

Campagne Faim Zéro : La faim pour un plein ? Signez contre les agrocarburants industriels. Campagne internationale pour le droit à l'alimentation soutenue par Peuples Solidaires en lien avec Actionaid International. Le CFSI est signataire de cette campagne.
<http://www.peuples-solidaires.org/la-faim-pour-un-plein-signez-contre-les-agrocarburants-industriels/>

Campagne « Les agrocarburant, ça nourrit pas son monde » lancée le 1^{er} octobre 2008 et clôturée le 21 février 2009 par Oxfam France, CCFD-Terre Solidaire, Les Amis de la Terre France, l'Institut Dayakologi (Indonésie), Synergie paysanne (Bénin), la Fédération d'organisations pour l'assistance sociale et l'éducation (FASE, Brésil), le Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP, Colombie) et l'Association des conseils communautaires du Bas-Atrato (ASCOBA, Colombie).
<http://www.agrocarb.fr/la-campagne.php>

□ *Webographie*

Blog de FIAN consacré aux Guaranis : <http://fian-guarani-fr.blogspot.fr/>

Site d'ActionAid International : <http://www.actionaid.org/?intl=>

Site des Amis de la Terre Europe : <http://www.foeeurope.org/agrofuels>

Site de CONCORD : <http://coherence.concordeurope.org/>

Site de l'association Survival, défendant les peuples indigènes :
<http://www.survivalfrance.org/peuples/guarani>

Site de FIAN : <http://www.fian.org/>

Site de Land Grab : www.farmlandgrab.org

Site du Réseau Action Climat France : <http://www.rac-f.org/>

□ *Bibliographie*

Erard Pascal, « **Nos voitures carburent-elles à la faim ? Pour une politique énergétique européenne respectant le droit à l'alimentation** », CFSI, PKE et PSZ, mai 2012.





FIAN International, « **Agrofuels in Brazil** », juillet 2008.

Les Amis de la Terre, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Ascora, Cinep, Institut Dayakologi, Synergie paysanne et Fase, « **Dossier complémentaire : Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde** », campagne achevée en février 2009.

Les Amis de la Terre, « **Huile de palme : vivre ou conduire, il faut choisir** », Etude de cas de Sime DARBY au Libéria.

http://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/rap_liberia.pdf

« Carburant à injustice ? », Rapport EuropAfrica et FIAN:

http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/324_europafrika_2011_report.pdf

Comprendre les investissements fonciers au Mali, Oakland Institute :

http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/comprendre_les_investissement_fonciers_en_afrique_mali.pdf

Rapport de la Cour des comptes, « La politique d'aide aux biocarburants », Synthèse, janvier 2012 : <http://www.alimenterre.org/ressource/politique-daide-aux-biocarburants-synthese-rapport-cour-comptes>

SADONES Patrick, « **Agrocarburants, la dernière bataille ?** », Confédération paysanne, 2012

http://www.confederationpaysanne.fr/images/imagesFCK/file/2012/autre/agrocarburants_la_derniere_bataille.pdf

Questions de débat

Des agrocarburants pour qui ?

Les agrocarburants, miracle environnemental ?

Nos voitures carburent-elles à la faim ?

Les agrocarburants pourront-ils vraiment remplacer les énergies fossiles ?

Manger ou conduire, faut-il choisir ?

Comment endiguer l'engouement des industriels pour les agrocarburants ?

Le sacrifice des Guaranis est-il le prix à payer pour lutter contre les changements climatiques ?

Profil d'intervenants

- **Agriculteur ;**
- Représentant d'associations de plaidoyer sur la **question des agrocarburants** (FIAN, Peuples solidaires, Oxfam, CFSI, CCFD-TS, etc.) ;
- **Représentant d'entreprises** des secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie pétrolière ou automobile, de la grande distribution ;
- **Représentant de chambre d'agriculture, du Ministère de l'agriculture ou de l'écologie ;**
- **Elu** de collectivités territoriales ;
- Représentant de **fédérations agricoles ;**
- **Economiste ;**
- **Agronome ;**
- **Représentant d'associations de consommateurs ;**
- **Défenseur du droit des peuples indigènes** (Survival, FIAN) ;
- **Défenseur de l'environnement.**



Boîte à idées d'animation

- **Le repas insolent** adapté à la thématique des agrocarburants : <http://www.repas-insolent.org/> ;
- DESGAIN Stéphane, "**Un verre d'agrocarburant ça va, trois verres, bonjour les dégâts**", CNCD 11.11.11, 2012. Lien : http://www.pfsa.be/IMG/pdf_CNCD_brochure_agrocarburants_FR_BD_2_light.pdf
- Un porteur de parole sur les Droits de l'homme ou le lien agrocarburant souveraineté alimentaire ;
- Exposition ALIMENTERRE 2012 ;
- **Q sort** sur les agrocarburants du RED ;
- **Un débat mouvant.**

A vous de jouer !

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères, de la Fondation Léa Nature et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères, de la Fondation Léa Nature et de l'Union européenne.